

MAIRIE DE
SAUSHEIM



AIDE AUX PROJETS JEUNES

Dossier de candidature



Mairie Annexe - 29 rue de Mulhouse 68 390 SAUSHEIM
Tél : 03.89.56.09.90 Fax : 03.89.66.42.40 Courriel : en-direct@ville-sausheim.fr
Site Internet : www.ville-sausheim.fr



REGLEMENT AIDE AUX PROJETS JEUNES

Article 1

Cette aide aux projets s'adresse aux jeunes, habitant dans la Commune de Sausheim, âgés de 16 à 23 ans.

Article 2

Les projets pouvant bénéficier de l'aide, doivent correspondre soit à l'intérêt général des habitants et contribuer au développement social de la Commune, soit avoir comme objectif le développement personnel du ou des candidats.

Article 3

Les projets doivent s'inscrire dans l'un des champs d'intervention suivants :

Cadre de vie : Amélioration du cadre de vie de la Commune.

Culture : Développer des projets culturels, en favorisant le lien social et la diversité.

Solidarité : Développer des projets visant à soutenir les personnes en difficulté. Développer les liens intergénérationnels et la cohésion sociale.

Ecologie/Développement durable : Protection de l'environnement.

Domaine sportif : Développer des pratiques sportives, créatrices de lien social.

Domaine scientifique : Développer des projets favorisant l'innovation et le lien social.

Citoyenneté : Soutenir les initiatives de jeunes dans leur implication dans la vie publique.

Article 4

Les projets peuvent être individuels ou collectifs.

Article 5

Sont exclus du fonds d'aide :

- Les projets déposés au titre d'une entreprise.
- Les voyages (d'étude, de stages, de formation, linguistiques, etc...)
- Les projets déposés au titre des activités statutaires d'une association.

Article 6

Démarches à suivre

Le ou les jeunes intéressés devront se rendre à la Mairie Annexe (29 rue de Mulhouse) pour retirer le dossier de candidature dans lequel ils développeront leur projet et les objectifs visés.

Après cette formalité administrative, le candidat viendra présenter son projet aux membres de la « Commission de suivi de projets ». Les jeunes mineurs devront être obligatoirement accompagnés de la personne référente du projet.

La commission délibérera et transmettra officiellement sa décision auprès du candidat. Cette décision restera sans appel.

Article 7

Le ou les candidats mineurs doivent désigner un adulte qui percevra l'aide financière et se portera garant pour que l'aide octroyée couvre les frais liés expressément au projet. Le candidat ou le groupe porteur de projet doit désigner un référent qui accepte, en son nom, de recevoir l'aide et s'engage à s'assurer de l'utilisation des fonds prévus dans le budget du projet.

Article 8

Le montant de l'aide sera attribué en fonction de l'objectif et de la qualité du projet. Cette décision sera prise par la « Commission de suivi de projets » émanant de la Commission Jeunesse. Le ou les candidats seront incités à chercher un financement complémentaire auprès d'autres organismes publics, de fondations ou organismes privés (entreprises). Ils pourront être accompagnés dans cette démarche par les membres de la Commission.

Article 9

Le ou les lauréats s'engageront à utiliser l'aide à l'usage exclusif du projet et à le réaliser dans le délai prévu. Après la réalisation, dans un délai de 3 mois au plus tard, il remettra à la Commission Jeunesse un bilan qualitatif et financier et pourra être amené à partager son expérience avec des élèves des écoles de Sausheim.

Article 10

Le ou les lauréats autorisent la Commune de Sausheim à médiatiser la remise de l'aide et le projet mis en œuvre.

Article 11

En cas de non-réalisation ou en cas de changement de nature et des objectifs du projet, la Commune de Sausheim pourra exiger auprès du représentant le reversement de l'intégralité de l'aide financière attribuée.

Une demande d'aide pour un même dossier ne pourra être renouvelée qu'exceptionnellement selon l'intérêt du projet et le nombre de demandes déposées ou accordées dans l'année.

Article 12

Le candidat s'engage à respecter l'ensemble du règlement de l'Aide aux Projets Jeunes.

Nom et signature de l'ensemble de tous les membres porteurs du projet précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé ».

Sausheim le

Signature :



LE(S) PORTEUR(S) DU PROJET

Intitulé du projet :

.....

Responsable du projet (âgé de 16 à 23 ans) :

■ Nom :

■ Prénom :

■ Date de naissance :

■ Adresse :

Ville : Code postal :

■ Téléphone :

■ Mobile :

■ Courriel :



PRESENTATION DE L'EQUIPE

Coordonnées des autres « Porteurs du Projet » (âgés de 16 à 23 ans)

COURRIEL								
TEL.								
DATE DE NAISSANCE								
ADRESSE								
NOM ET PRENOM								



PRESENTATION DU PROJET

INTITULE DU PROJET :

DOMAINE D'INTERVENTION :

- Cadre de Vie Culture Solidarité
- Ecologie/Développement durable Citoyenneté
- Domaine sportif Domaine scientifique

OBJECTIFS DU PROJET :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

DESCRIPTION DU PROJET :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

■ PUBLIC(S) VISE(S) :

.....
.....
.....

■ LES ETAPES DE REALISATION DU PROJET (Quoi, quand) :

.....
.....
.....

■ PARTENAIRES ENGAGES DANS LE PROJET :

.....
.....
.....

■ MOYENS HUMAINS ENGAGES :

.....
.....
.....

■ MOYENS MATERIELS NECESSAIRES :

.....
.....
.....

■ CRITERES D'EVALUATION (sera complété lors de l'entretien)

.....
.....
.....

■ Le candidat a-t-il une assurance Responsabilité Individuelle ?

Oui

Non

Joindre l'Attestation au dossier.

■ Nombre de pièces jointes en annexe pour compléter la
présentation du projet :.....



ATTESTATION DU PORTEUR DU PROJET

Je soussigné(e) : Nom :Prénom :

accepte de représenter les intérêts du ou des porteurs du projet

intitulé : « »

A ce titre, je m'engage à respecter le règlement et l'ensemble des étapes du dispositif « Aide aux Projets Jeunes ».

J'accepte de recevoir au nom du ou des porteurs du projet, l'aide qui pourrait lui (ou leur) être attribuée.

Je m'engage à ce que l'aide financière serve à l'usage exclusif du projet.

Date et signature



ATTESTATION DU MAJEUR RESPONSABLE

(personne référente qui accompagne le projet)

Je soussigné(e) : Nom : Prénom :

Adresse :

N° de Tél : Courriel :

accepte de représenter les intérêts du ou des porteurs du projet

intitulé : « »

A ce titre, je m'engage à respecter le règlement et l'ensemble des étapes du dispositif « Aide aux Projets Jeunes ».

J'accepte de recevoir au nom du ou des porteurs du projet, l'aide qui pourrait lui (ou leur) être attribuée.

Je m'engage à ce que l'aide financière serve à l'usage exclusif du projet.

Date et signature